

# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 octobre 2022

## INFORMATION MMF

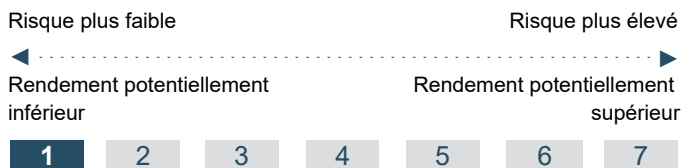
Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

## RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

## PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

<https://www.palatine-am.com/produits/tous-les-produits/palatine-moma.html>



**Thomas BASSIBE**

Gérant



**Rémi DURAN**

Co-gérant

## PROFIL

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Forme Juridique                | FCP de droit français  |
| Société de gestion             | Palatine Asset Management  |
| Code ISIN                      | FR0010611335   |
| Classification AMF             | Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme             |
| Classification SFDR            | Article 8  |
| Dépositaire                    | Caceis Bank  |
| Commercialisation              | Palatine Asset Management<br>Banque Palatine                                 |
| UCITS (OPCVM)                  | Oui  |
| Indicateur de référence        | €STER Capitalisé   |
| Durée de placement recommandée | Inférieure à 3 mois  |
| Devise de comptabilité         | Euro   |
| Valorisation                   | Quotidienne  |
| Souscriptions / rachats        | Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue. |
| Commission de souscription     | Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.                          |
| Commission de rachat           | Aucune   |
| Politique des revenus          | Capitalisation   |
| Clôture de l'exercice          | Dernier jour de bourse de septembre  |
| Frais courants                 | 0,15% TTC  |
| Commission de surperformance   | 20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé               |

## DONNÉES AU 30.10.2022

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Valeur liquidative | 31 997,021 € |
| Nombre de parts    | 26 752,895   |
| Actif net global   | 950,85 M€    |

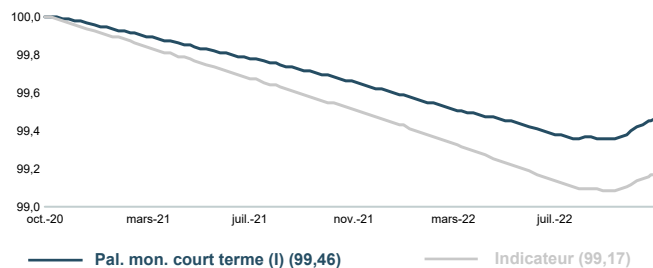
# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 octobre 2022

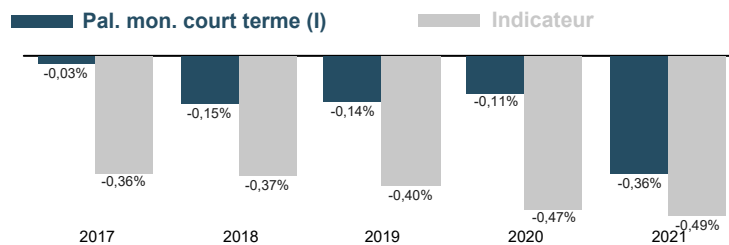
## ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 29.10.2020



## HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



## PERFORMANCES NETTES (en euro)

| PERFORMANCE CUMULÉE       | 1 mois | 3 mois | 6 mois | YTD    | 12 mois | 3 ans  | 5 ans  |
|---------------------------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|
| Pal. mon. court terme (I) | 0,07%  | 0,10%  | 0,00%  | -0,13% | -0,20%  | -0,63% | -0,90% |
| Indicateur                | 0,05%  | 0,07%  | -0,07% | -0,26% | -0,35%  | -1,29% | -2,02% |
| Ecart de performance      | 0,02%  | 0,03%  | 0,07%  | 0,13%  | 0,15%   | 0,66%  | 1,12%  |
| PERFORMANCE ANNUALISÉE    | 1 mois | 3 mois | 6 mois | YTD    | 12 mois | 3 ans  | 5 ans  |
| Pal. mon. court terme (I) | 0,85%  | 0,42%  | 0,00%  | -0,15% | -0,20%  | -0,21% | -0,18% |
| Indicateur                | 0,67%  | 0,30%  | -0,14% | -0,32% | -0,35%  | -0,43% | -0,41% |
| Ecart de performance      | 0,18%  | 0,12%  | 0,14%  | 0,17%  | 0,15%   | 0,22%  | 0,23%  |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

| ANNUALISÉE                 | 1 mois | 3 mois | 6 mois | YTD   | 12 mois | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------|--------|--------|--------|-------|---------|-------|-------|
| Volatilité de l'OPC        | 0,02%  | 0,06%  | 0,07%  | 0,06% | 0,06%   | 0,04% | 0,03% |
| Volatilité de l'indicateur | 0,01%  | 0,05%  | 0,07%  | 0,06% | 0,06%   | 0,03% | 0,03% |
| Tracking error             | 0,02%  | 0,02%  | 0,02%  | 0,02% | 0,02%   | 0,03% | 0,02% |

## COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés semblent voir l'idée d'un taux pivot des banques centrales qui pourrait être moins hawkish désormais.

La Banque Centrale Européenne a relevé comme prévu ses taux directeurs de 75 points de base lors de sa réunion du 27 octobre, portant ainsi son taux de rémunération des dépôts à 1,50%, en insistant sur les délais de transmission de la politique monétaire pour expliquer qu'elle adopterait désormais une attitude pragmatique, jugée plus accommodante par les marchés, dans le but de définir de façon plus appropriée la trajectoire à venir de ses taux directeurs. Outre ce relèvement, le conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'ajuster les taux d'intérêt applicables aux TLTRO III à compter du 23 novembre et de proposer aux banques des dates supplémentaires de remboursement anticipé volontaire. Le spread entre le 10 ans Italien et le 10 ans Allemand, surveillé de très près par la BCE afin d'éviter une fragmentation de la zone euro, se maintient toujours autour de 200 points de base, inférieur à la limite de 300 points de base fixée par la BCE. Si les données macroéconomiques du trimestre dernier tiennent, les données d'enquêtes d'opinion laissent entrevoir une contraction de l'activité au 4ème trimestre. Les indicateurs d'activité PMI d'octobre se sont dégradés une nouvelle fois aux Etats-Unis (47,3 contre 49,5 en septembre) et en zone euro (47,1 contre 48,1 en septembre). L'Allemagne est la plus impactée, en particulier dans son secteur manufacturier qui est plus exposé aux restrictions énergétiques.

Du côté outre-manche, le paysage politique du mois d'octobre a bien été agité. En effet, la nomination de Rishi Sunak au poste de premier ministre intervient après la démission de Liz Truss qui aura seulement effectué 44 jours de mandat en raison de la crise provoquée par son plan budgétaire jugé trop radical par l'ensemble des acteurs politiques et financiers. Par ailleurs, les prix à la consommation ont augmenté de 10,1% sur un an en septembre renouant avec le pic de 40 ans atteint en juillet dernier.

Par ailleurs, la Banque du Japon a conservé sa politique monétaire très accommodante en maintenant son taux directeur à -0,1% en dépit d'une inflation constatée à 3% (point haut depuis 8 ans) en glissement annuel et d'une forte dépréciation du yen qui a dépassé les 150 contre le dollar américain. Du côté outre-Atlantique, le FOMC de la Fed, toujours data-dependant, du 2 novembre devrait aboutir, comme attendu par le marché, à une 3ème hausse consecutive de 75bp du taux directeur, le portant à 3,25%-4%. Les investisseurs attendent un discours plus dovish de J. Powell signalant une réduction de l'ampleur des prochains resserments pour revenir à des hausses de taux plus standards à l'avenir. De plus, malgré un retournement assez violent du marché immobilier, le marché du travail américain demeure, quant à lui, très dynamique avec une progression des salaires affichée à 7% le mois dernier en rythme annuel notamment due aux difficultés de recrutement l'année dernière. Autre élément à souligner, le candidat du Parti des travailleurs, Lula Da Silva, a remporté les élections brésiliennes avec 50,9% des voix face au président sortant d'extrême droite Jair Bolsonaro. Pour son troisième mandat, le président de gauche devra composer avec un Congrès de centre droit et une banque centrale décidée à reprendre le contrôle sur l'inflation.

En Europe, les indicateurs économiques montrent que l'inflation est toujours loin d'être maîtrisée avec des chiffres pour le mois d'octobre qui sont ressortis plus hauts qu'espérés : l'inflation totale est en hausse de 10,7% sur un an glissant et l'inflation sous-jacente ressort quant à elle à 5%. Le marché des taux interbancaires et des taux souverains a continué d'être extrêmement tendu et volatil. La courbe Euribor se déplace toujours fortement vers le haut, exemple de l'euribor 3 mois qui se tend de nouveau de 53 points de base (après 147 points de base déjà sur les 3 précédents mois !) à 1,70%, quand le swap Ester 1 an s'écarte lui de 70 points de base (après 38 points en septembre) à 1,40%.

Les taux souverains se sont fortement tendus les 3 premières semaines du mois pour ensuite se détendre et revenir quasiment à leurs niveaux du mois précédent en raison des déclarations de la Banque Centrale Européenne. Le 10 ans allemand termine ainsi le mois d'octobre à 2,14% soit un taux neutre par rapport au mois de septembre. Après une forte tension en septembre, les spreads de crédit se sont détendus en octobre. Le Main et le Xover terminent ainsi à 114 et 555 points de base respectivement (avec un plus haut à 665 bp pour le Xover) contre 135 et 641 Bps à fin septembre.

La performance du fonds s'établit à +0,07% sur le mois d'octobre alors que l'indicateur de référence délivre +0,05. Le fonds continue de bien résister aux tensions sur les taux interbancaires de la zone euro grâce à sa faible duration et au rendement embarqué des investissements au fil de l'eau depuis début juillet. La WAM et la WAL sont de 38 et 39 jours en fin de mois. Les perspectives de rendement s'améliorent nettement grâce aux importantes tombées qui ont été réinvesties sur des niveaux bien plus élevés, autour de 1,50%-2% pour des durations courtes. La performance YTD est de -0,13% alors que l'Ester capitalisé offre -0,26% soit un différentiel de performance positif de 13 Bps.

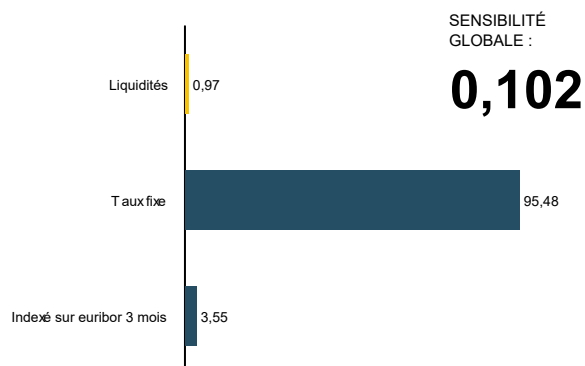
# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

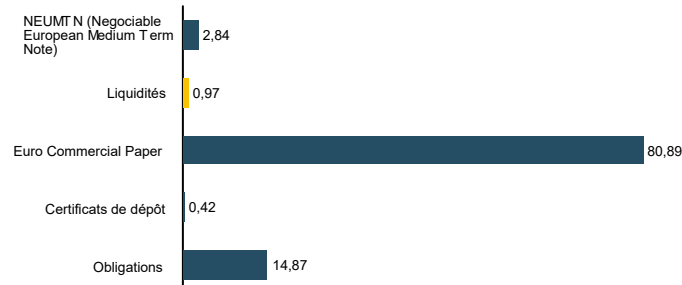
REPORTING • 30 octobre 2022

## ALLOCATION (%)

### RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



### RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



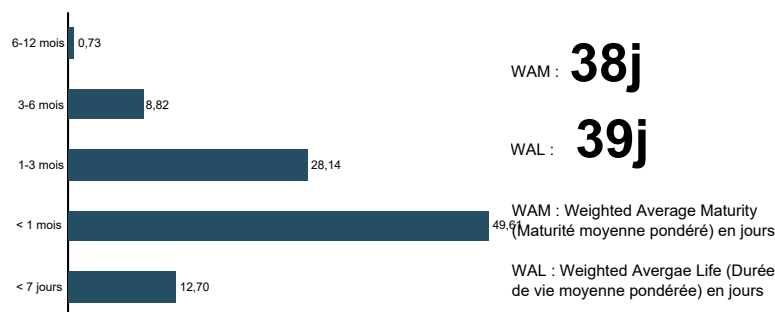
### CATEGORIE DES EMETTEURS

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| CORPORATES              | 85,85% |
| FINANCIÈRES             | 11,61% |
| LIQUIDITÉS              | 0,97%  |
| SOUVERAINS OU ASSIMILÉS | 1,57%  |

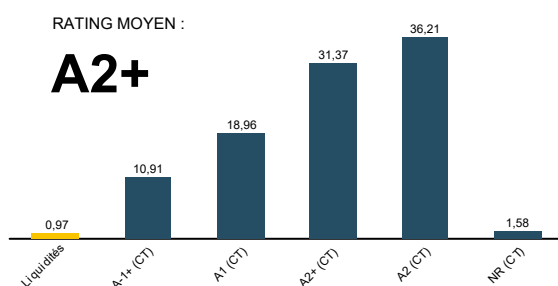
### PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 51 émetteurs)

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| ARCELORMITTAL SA (CORPORATES) | 5,80% |
| NEXANS SA (CORPORATES)        | 4,52% |
| ILIAD (CORPORATES)            | 3,72% |
| LAGARDERE SCA (CORPORATES)    | 3,68% |
| ITM ENTREPRISES (CORPORATES)  | 3,68% |

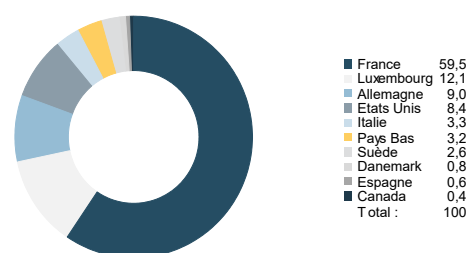
### RÉPARTITION PAR MATURITÉ



### RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



### RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



## PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 77 lignes)

| CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE                   | % ACTIF | CATÉGORIE ET NOTATION                    | PAYS       |
|--|---------|--|------------|
| FR0013065372: ILIAD 2.125% 05/12/22 *EUR         | 3,72%   | Entreprises (A2: noté par Palatine AM)   | France     |
| FR0127544726: NEU CP ITM ENTREPRISES 14/11/2022  | 3,68%   | Entreprises (A2: noté par Palatine AM)   | France     |
| XS2547291083: NEU CP ITT LUXEMBOURG 25/11/2022   | 3,36%   | Entreprises (A-1+: noté par Palatine AM) | Etats Unis |
| XS2550085794: NEU CP FRIESLANDCAMPINA 02/11/2022 | 3,15%   | Entreprises (A2+: noté par Palatine AM)  | Pays Bas   |
| FR0126675356: NEU MTN EIFFAGE 20/01/2023 EURIB   | 2,84%   | Entreprises (A2: noté par Palatine AM)   | France     |
| FR0127642355: NEU CP FIMALAC 10/11/2022 PRECOMP  | 2,63%   | Entreprises (A2: noté par Palatine AM)   | France     |
| FR0127643098: NEU CP APERAM SA 11/11/2022 PRECO  | 2,63%   | Entreprises (A1: noté par Palatine AM)   | Luxembourg |
| FR0127644179: NEU CP SAVENCIA FROMAGE & DAIRY 1  | 2,63%   | Entreprises (A1: noté par Palatine AM)   | France     |

## AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <<https://www.palatine-am.com/index.php?id=371&L=636>> ; ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

### Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>

### A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France